

journal de **Prévessin
Moëns**



POINT FORT

Paroles de conseillers : petit bilan de l'expérience communale.



Rédaction :

Ont participé à ce numéro :
La commission Information animée
par F. Le Sourd,
E. Blondet, M. Kung,
H. Felix-Bancharel, J.F. Patriarca,
E. Malavallon, C. Frammery,
F. Philippon, J.-P. Duvaux, G. Maurin,
M. Holschi
et les services municipaux.

Directeur de publication :

Jean-Paul LAURENSEN

Photos :

Services municipaux,
conseillers municipaux,
H. Le Sourd, Fotolia.

Maquette et impression :

Eléonore Doutriaux
Imprimerie VILLIERE
(Label Imprim'Vert)

Diffusion :

Gratuite

Journal trimestriel tiré à
4000 exemplaires

site internet :

www.prevessin-moens.fr

courriel :

mairie@prevessin-moens.fr

Editorial

A l'heure où ce journal sera distribué, l'année 2012 sera déjà entamée ; à en croire tous les analystes, elle nous réserve plus de difficultés que celles qui l'ont précédée... Mais il est encore temps de formuler des vœux, et je souhaite, au nom de mon équipe, que cette nouvelle année s'avère plus facile que ce qu'on nous annonce.

A notre modeste niveau, nous continuerons à faire preuve de solidarité, pour combattre les effets de la crise et apporter notre contribution au mieux « vivre ensemble » :

- solidarité dans le domaine du logement : des programmes immobiliers cohérents ont permis à de nombreux habitants de se joindre à nous ;

- solidarité intergénérationnelle : elle se manifeste envers les personnes en difficulté, les aînés, mais aussi les générations montantes ;
- soutien à l'activité et à l'emploi : la commune est elle-même créatrice d'emplois, et le revendique, et soutient l'activité économique ;
- solidarité territoriale et transfrontalière : encore une fois, nous devons veiller au respect des orientations de ré-équilibre entre emploi et logement pour l'agglomération franco-valdo-genevoise....



J.-P. Laurensen lors du Noël des Aînés.

Grâce à des finances communales saines, nous pouvons envisager pour 2012 des projets porteurs, dont ce numéro du journal municipal vous donnera un aperçu. Ce sont là des thèmes que la cérémonie des vœux m'a donné l'occasion de développer ; je remercie tous ceux qui sont venus y assister. Et, pour que 2012 soit malgré tout une bonne année, je le redis, œuvrons tous ensemble.

Jean-Paul Laurensen, Maire

Sommaire

page 3 : Elections 2012 - recensement

page 4 : Echos du Conseil municipal (octobre, novembre et décembre)

page 5 : Débat d'Orientation Budgétaire

page 6 : A votre service : le nouveau personnel municipal

page 7 : Paroles de conseillers (I)

pages 8 et 9 : Affaires sociales / paroles de conseillers

pages 10 et 11 : Jeunesse (scolaire, CMJ), Centres de loisirs / paroles de conseillers

page 12 : Ligne O : un an déjà / paroles de conseillers

page 13 : Actualités de l'ATCR-AIG / paroles de conseillers

page 14 : Expression de la minorité

page 15 : Vie économique

pages 16 et 17 : Vie associative (Eclat / Bel Automne / Sapaudia / Association de lecture)

page 18 : N°s utiles / un nouvel hôpital

page 19 : Communiqués de la mairie : déneigement – risques majeurs / Etat Civil

page 20 : Agenda des manifestations

Elections 2012

L'important mouvement d'inscriptions sur les listes électorales augure-t-il d'une participation élevée aux prochains scrutins 2012 ?

De nombreux nouveaux électeurs ont fait la démarche de l'inscription, et plus spécialement au cours du mois de décembre qui a vu autant de nouvelles demandes en un mois que dans les onze précédents. Lors des derniers jours de 2011, on a même pu constater un « rush ». Ce sont en tout plus de 600 nouveaux électeurs qui sont à présent inscrits sur les listes de Prévessin-Moëns, après validation de leur demande par les commissions.

Quelques précisions sur les modalités de participation aux élections :

- pour les personnes de plus de 18 ans : il est trop tard pour s'inscrire... Il vous faudra vous rendre dans la commune où vous étiez inscrits en 2011 pour exercer votre droit de vote.

- pour les jeunes électeurs, qui fêteront leur 18ème anniversaire avant les élections : ils ont reçu une lettre leur annonçant leur « inscription d'office » et les invitant à compléter leur dossier en mairie.

- pour ceux qui seraient absents lors d'un scrutin, il est toujours possible d'établir une procuration au nom d'un autre électeur de la commune : la démarche est à faire auprès de



la gendarmerie (Ornex) le plus tôt possible.

- pour tous les inscrits : une nouvelle carte d'électeur sera adressée fin mars

2012. Si vous ne la recevez pas, merci de vous manifester auprès de l'accueil, en mairie. (service élections)

Rappelons enfin que les élus et le personnel communal sont mobilisés pour tenir les urnes, mais 4 dimanches et 3 bureaux de vote nécessitent un grand nombre de personnes : en tant qu'électeur, vous pouvez vous aussi participer au bon déroulement des élections et au dépouillement ! Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'accueil, en mairie.

Les élections présidentielles de 2012 auront lieu les dimanches 22 avril (1^{er} tour) et 6 mai (2^e tour). Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Dans notre pays, il n'est pas obligatoire de voter... mais n'est-ce pas un devoir citoyen ?

RECENSEMENT

➤ Dernières données: comme tous les ans, l'INSEE communique les chiffres pris en compte pour déterminer la population légale de la commune. Pour Prévessin-Moëns, celle-ci est de 5833 habitants.

Cette population est de toute évidence inférieure à la population réelle : la population recensée au 1^{er} janvier 2010 était déjà de 5980 habitants. Cela est dû au mode de calcul adopté sur l'ensemble du territoire, puisque, afin d'assurer une égalité de traitement entre toutes les communes françaises, la référence de base est celle de 2009.



Pour les élections de 2012, la commune comportera comme les années précédentes trois bureaux de vote, tous installés dans la salle G. Laverrière à Véségnin.

Conseil municipal

Au cours de ses séances d'octobre, novembre et décembre, le conseil municipal a, entre autres,

Nouveau conseiller

Le conseil municipal a installé **Angel Gonzalez** en remplacement de Blandine Clinquart



- accepté l'ouverture du centre de loisirs exceptionnellement pendant la première semaine des vacances de Noël ; (voir également page 11) ;
 - voté à l'unanimité les décisions modificatives 5 et 6 du budget primitif ;
 - voté à l'unanimité les conventions pour un futur passage piétons/cycles chemin des Perrières/chemin de la Garenne ;
 - voté à l'unanimité le taux de 5% de la taxe d'aménagement (T.A. qui remplace l'ancienne taxe locale d'équipement, TLE) ; *le taux étant inchangé, il n'y a pas de conséquence sur la fiscalité ;*
 - voté à l'unanimité les avenants concernant les travaux effectués au groupe scolaire de la Bretonnière ;
 - voté diverses subventions aux associations *Le montant des subventions attribuées aux diverses associations est en 2011 de 28 460 €.*
- Ont été déduits de ce montant la subvention Alfa3a pour les centres de loisirs, la subvention versée à l'APPM – association du personnel de la mairie, et la subvention à l'association de lecture pour couvrir les charges de personnel ;*
- accepté les modifications du tableau des effectifs et des emplois du personnel communal ;
 - écouté Guy Maurin, Adjoint au Maire en charge des finances, faire un point sur Dexia, les emprunts toxiques et les finances de la commune pour rectifier certaines informations erronées parues dans la presse nationale et locale ;
 - pris connaissance de divers documents, analyses, concernant les finances communales, et procédé au Débat d'orientation budgétaire ;
 - voté à l'unanimité une motion concernant les gaz de schiste : voir ci-dessous.

Vœu relatif à l'attribution des permis de recherche pour les gaz de Schiste

Les premiers points sont diverses considérations sur l'absence de concertation avec les collectivités, les risques liés aux diverses techniques de recherche et d'exploitation de ces gaz, sur les choix environnementaux de la commune.

Le Conseil Municipal de Prévessin-Moëns,

- REGRETTE les conditions d'attribution de ces permis d'explorer sans information, ni consultation des élus,

- S'OPPOSE en l'état actuel des connaissances à toutes explorations y compris la fracturation hydraulique,
- SOUHAITE que les annonces faites par le Premier Ministre le 13 avril dernier, à savoir l'annulation des permis déjà délivrés, soient suivies d'effet,
- DEMANDE de suspendre également toute nouvelle attribution de permis de recherche et/ou d'exploration, ainsi que l'ouverture d'un véritable débat national sur ces questions par la Commission Nationale du débat public.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur : www.prevessin-moens.fr

Budget 2012

Le débat d'orientation budgétaire (DOB), prévu par la loi, est obligatoire pour chaque conseil municipal. Il a pour objectif de présenter l'environnement économique, financier et fiscal, afin de préparer le budget qui devra être voté dans les deux mois qui suivent ce débat.

L'année 2012 se présente sous un ciel très assombri, tant sur le plan mondial, européen que français et sans beaucoup de visibilité.

Ainsi la revue « la lettre du Maire » intitulait son éditorial de fin novembre 2011 : « Un absolu brouillard » et précisait : « Les maires qui ont assisté au dernier Congrès des maires de France, n'en reviennent pas plus éclairés sur l'avenir des communes. Les réformes confuses et pas toujours nécessaires, engagées depuis quatre ans par le gouvernement Fillon, font peser sur les ressources à venir une grande incertitude ».

Malgré tout, l'embellie du développement de notre région lémanique profite à la commune, puisque deux ressources, non récurrentes à forte variabilité, permettent de disposer de ressources financières améliorées : les droits de mutation et la compensation franco-genevoise.



- Les droits de mutation, perçus à l'occasion d'achat-vente de biens immobiliers, sont maintenant directement versés à la commune. En 2011 c'est un peu plus de 400'000 € qui sont venus abonder aux ressources communales. Pour 2012 une ressource équivalente est envisagée.

« La prudence est de mise pour le budget communal 2012. Ainsi, aucun emprunt n'est prévu et les taxes locales resteront inchangées. »

- La compensation franco-genevoise est aussi une belle surprise pour 2012. Ainsi, d'une ressource 2011 de 1,59 M€, on est passé à 1,96 M€ en 2012, soit une augmentation de près de 23%. Le nombre total de frontaliers augmente de 4% alors que notre commune passe de 876 frontaliers en 2011 à 998 en 2012, soit une augmentation de 14%.

Par conséquent, quelques projets significatifs d'investissement pourront tout de même être engagés en 2012 :

- achèvement des programmes engagés en 2011 : école de la Bretonnière, agrandissement de l'école des Grands Chênes et restructuration de la mairie.
- Dans le cadre d'un projet pluriannuel, une transformation des équipements de la salle Gaston Laverrière avec agrandissement des locaux vestiaires et un aménagement global des espaces et équipements sportifs de Vésegnin seront engagés (document de travail ci-contre).
- La piste cyclable de la route de Mategnin sera réalisée.
- Une réflexion sera lancée sur un nouveau projet d'école à caractère évolutif afin de rééquilibrer les effectifs entre l'école des Grands Chênes et l'école de la Bretonnière avec une modification probable de la carte scolaire. Une provision sera constituée en 2012 afin d'envisager la réalisation de ce projet dans le moyen terme.

Paroles de conseiller

Guy Maurin, Adjoint au Maire en charge des finances : « Les contributions de l'Etat aux communes sont orientées à la baisse, les banques entrent dans un cycle où il devient difficile d'emprunter même pour les collectivités publiques. La pression s'exerce aussi fortement sur les contribuables qui en bas de l'échelle subissent les augmentations de tous ordres. »



en bas de l'échelle subissent les augmentations de tous ordres. »

A votre service

L'effectif du personnel s'étoffe et se renouvelle, pour mieux répondre aux tâches diverses que doit assumer une mairie.

Dans les services administratifs :

Emilie CHAUSSY

Quelle est votre fonction au sein de la Mairie ?
Je suis Adjointe administrative au service accueil et Etat Civil.



Quelle formation avez-vous suivie ?
J'ai un BAC scientifique et une formation de secrétaire médicale.

Quelles sont vos premières impressions ?

« J'ai reçu un bon accueil lors de mon arrivée !!! Je me plais beaucoup dans ce travail et au contact des administrés. Très satisfaite de mon changement d'orientation et d'avoir intégré l'équipe de la Mairie de Prévessin-Moëns ».

Justine PAGET

Quelle est votre fonction au sein de la Mairie ?
Je suis Adjointe administrative – assistante Ressources Humaines.



Quelle formation avez-vous suivie ?
J'ai un BTS Tourisme et une licence Gestion des collectivités territoriales

Quelles sont vos premières impressions ?

« Cela fait déjà quelques mois que je travaille à la Mairie de Prévessin-Moëns qui est d'ailleurs une petite ville très agréable. Bonne entente au sein de l'équipe du personnel. Bilan positif pour moi. Je compte rester encore quelque temps... ».

Sara DAUDE -JUHEN

Quelle est votre fonction au sein de la Mairie ?
Je suis Adjointe administrative au service Etat Civil – Elections et à l'accueil.



Quelle formation avez-vous suivie ?
J'ai une maîtrise en Anglais, et un Master 2 professionnel en « Aménagement du Territoire et Développement Local ».

Quelles sont vos premières impressions ?

Chaque jour est différent, aucun ne se ressemble. C'est ce qui me plaît au service « Etat Civil – Elections » ! Répondre aux attentes des personnes qui se présentent en mairie est un challenge quotidien qui me correspond bien.

Dans la police municipale :

Patrick CARTIERE



« Agé de 45 ans, originaire du nord de la France à Caudry (59), j'ai grandi à Bron, dans la région lyonnaise. J'ai effectué mon service militaire dans la Gendarmerie Nationale à Tulle (19) puis à Divonne-les-Bains (01) durant 18 mois.

Je suis entré dans la Police Municipale de Divonne-les-Bains le 1^{er} juin 1987 et j'y ai occupé le poste d'adjoint au chef de service en tant que Brigadier-chef principal de Police. Arrivé le 1^{er} janvier 2012 en tant que responsable de la Police Municipale de Prévessin-Moëns, je souhaite mettre en place une police de proximité, de présence sur le terrain, et faire respecter le pouvoir de police du Maire. »

Local de la police

Situé dans le quartier de Chapeaurouge, au cœur de la commune, ce nouveau local acquis par la municipalité accueille l'équipe de police municipale depuis le début 2012. C'est là désormais que nos policiers assureront des permanences et organiseront leur travail de sécurité et proximité.

Les horaires d'ouverture au public de la police municipale, 31 allée des Cascatelles :



Les lundis, mercredis et vendredis : de 14h à 15h.
Les mardis et jeudis : de 9h à 12h.

Tél. : 04 50 28 77 24
Fax : 04 50 28 75 22



Paroles de conseillers

Deux questions ont été posées à l'ensemble du conseil municipal :

Qu'est-ce qui, dans l'action municipale, vous paraît le plus difficile dans sa mise en œuvre ? Quel aspect de l'action municipale vous satisfait particulièrement (réalisation, projet, type d'activité) ? A ces questions, indicatives, les conseillers ont répondu de façon personnelle. Voici, au fil des pages, une première série de contributions.

➤ **Françoise Philippon**, conseillère municipale : le niveau d'information des conseillers municipaux permet d'appréhender la vie en société avec un autre regard que celui du simple citoyen. Chacun peut approfondir en commissions certains sujets et se rendre compte de la complexité de la réalisation d'un projet et de l'investissement nécessaire.



Faire passer l'information reste un lien essentiel, même, fondamental, pour que tous les citoyens réagissent ou non aux situations et à l'avenir.

La mobilisation des gens pour la vie communale et associative, demeure la source de l'âme d'une commune, surtout quand celle-ci est en pleine expansion

Tous le monde devrait faire un stage de citoyenneté dans un conseil municipal !

➤ **Elisabeth Blondet**, Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme



« L'urbanisme est un domaine particulièrement sensible, heureusement nous travaillons en équipe et je trouve que notre bilan est estimable puisque notre commune accueille dans des conditions à mon avis très convenables de nouveaux habitants, respecte ses obligations en matière de logement social, tout en proposant une grande variété de logements bien nécessaires.

Dans le même domaine, je regrette vivement les réactions négatives de personnes installées depuis longtemps... ou pas ! qui esti-

ment trop souvent que la construction de nouveaux programmes immobiliers est une atteinte à leur qualité de vie. »



➤ **Jérôme Pils**, conseiller municipal : « De par ma formation et mes activités, je suis plus attiré par le domaine culturel et plus spécialement la musique : je souhaiterais qu'elle soit le plus facilement accessible à tous ; j'espère donc que notre projet d'éveil musical verra le jour à la rentrée 2012 et qu'il sera le départ d'un vrai carrefour d'animation et d'éducation musicale (et pourquoi pas un orchestre à l'école...).



Je souhaite aussi qu'un espace culturel voit le jour ! Mais l'urgence me paraît bien de réaménager et rafraîchir la salle Gaston Laverrière.

C'est un peu banal de souligner la difficulté pour le conseiller « de base » à concilier sa vie personnelle et professionnelle avec l'agenda municipal, spécialement pour les actifs ! Par exemple je trouve que le système des cars pour l'Art « est une très bonne chose... mais je n'arrive pas à y participer ! »

Paroles de conseiller

➤ **Jean-François Patriarca**, Adjoint, en charge des travaux (bâtiments, accessibilité, ..).



« L'action municipale est grande consommatrice de temps et d'énergie... et on voudrait toujours que tout aille plus vite ! Je constate une complexité croissante dans

le montage des dossiers, et une difficulté récurrente à faire intervenir les entreprises. Il est important que nous prenions soin du patrimoine commun, et que nous le valorisions pour le transmettre aux générations futures.

A ce propos, la restructuration du cimetière a été pour moi quelque chose de significatif ; je sais que les avis divergent mais pour moi il a toute sa place à son emplacement historique au cœur de la cité. La réhabilitation de la pièce d'eau du parc du château est également un acte important au sens de notre patrimoine communal ».



Permanences du CCAS
Tél. : 04 50 40 04 18
courriel :
social@preveessin-moens.fr

Aline JANKOWSKI, secrétaire,
reçoit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h,
sur rendez-vous les lundi et jeudi de
14h30 à 18h et le vendredi matin.

Mady KUNG, Vice-Présidente du CCAS,
reçoit sur rendez-vous.

Pour rencontrer une Assistante sociale
en Mairie, permanence le jeudi matin
(9h-11h30)
ou contacter la Maison Saint-Pierre
Rue de Genève à Ferney-Voltaire
Tél. : 04 50 40 73 41

Paroles de conseiller

Mady Kung Adjointe en charge
du personnel municipal et du
Centre Communal d'Action Sociale.



« Il me semble
que les problèmes de recrutement de personnel communal se font de plus en plus aigus : c'est une

charge budgétaire bien sûr, mais c'est surtout la difficulté à trouver des personnes pour assurer notamment les surveillances de restaurant scolaire, entretien des locaux, et même travaux saisonniers. Personnellement, cela pèse beaucoup sur ma charge de travail !

A contrario, je trouve très gratifiantes toutes les actions que nous avons initiées en direction des aînés, et notamment la semaine de vacances à petit prix : cela permet à des gens qui ne le faisaient pas ou plus de redécouvrir le plaisir de partir... En tout cas, l'action municipale est exigeante en temps et en énergie, les gens ne s'en rendent pas toujours compte »

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS vous en dit plus sur le rôle de l'Assistante sociale.

C'est un service mis en place et financé par le Conseil Général de l'Ain, service qui peine à satisfaire les besoins : en effet le nombre de demandes de rendez-vous est en hausse, et il n'est pas rare qu'une dizaine de personnes attendent patiemment les jours de permanence sans rendez-vous.

Aide et conseils aux personnes en difficulté : dans le domaine familial, professionnel, financier, conditions de vie, renseignements, orientations vers des services spécialisés... Dans notre commune l'accueil est organisé

comme suit : l'assistante sociale reçoit le jeudi, en mairie, un jeudi sur deux sans rendez-vous ; le service social de la mairie essaie d'être informé du planning à l'avance... L'assistance sociale déplore que, trop souvent, des personnes ayant pris rendez-vous ne se présentent pas aux heures et jours fixés.

Ce service rendu en mairie permet au public une information individualisée, tout cela dans le respect de l'obligation du secret professionnel.

Aînés :

Le séjour de vacances, pour la 4^{ème} fois à Alleyras dans la Haute Loire : du 7 au 11 mai, une cinquantaine de préinscrits, à confirmer au plus tôt.

Les cours d'informatique ont recommencé pour 34 inscrits (3 groupes) et pendant six semaines.



Le loto des aînés : une cinquantaine (en octobre, pendant la semaine bleue)



Le repas de Noël près de 150 personnes... et une centaine de colis.



Retraité(e)s,
venez-vous aérer les jambes et les neurones,
Parc du Château de Préveessin-Moëns,
le Jeudi 26 avril 2012 - Entrée libre et gratuite - Départ entrée principale (Collège) de 10:00 à 16:00
Parcours de marche facile en pleine nature jalonné d'exercices mémoire ludiques à réaliser à votre rythme. Tél. 04 50 41 04 04



Caisse d'Allocations Familiales :
www.caf.fr
Tél. : 0 810 25 01 10



- Aide à la personne (toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)
- Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie).
- Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle.
Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Mme Valérie GLAUDE - Maison St Pierre
11, rue de Genève - 01210 Ferney-Voltaire
Tél. 04 50 40 93 08
v.glaude@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de Ferney Voltaire les mardi et mercredi de 8h30 à 10h
- 58, rue de Genève à St Genis Pouilly les lundi et vendredi de 8h30 à 10h (Tél. 04 50 20 66 80)



Depuis Novembre 2011, ouverture d'un Accueil de jour (agréé Assurance maladie et Conseil Général) pour personnes présentant un trouble de mémoire.
Accueil dans différents sites du Pays de Gex

et encadrement par des professionnels de santé. Transport gratuit possible.

Pour tout renseignement contacter le :
07 87 23 05 59

Paroles de conseiller

Sébastien Veyrat (conseiller municipal) est particulièrement motivé par les questions sociales. « Je suis membre du



CCAS, et je trouve qu'on s'y sent utile, proche des gens, spécialement des gens en difficulté. Même si on ne peut pas tout résoudre, on apporte aux habitants un réel service. L'échelon

communal offre la possibilité d'un vrai travail de proximité, et c'est pour moi très motivant ».

Dans un autre domaine, Sébastien Veyrat s'intéresse de près au projet de réaménagement du secteur City stade / salle polyvalente Gaston Laverrière à Vésegny : « pour les associations, et pas seulement le foot dont je fais partie ! - le réaménagement de ce « triangle » peut apporter une grande amélioration à ses nombreux utilisateurs ; j'aime le côté concret, porteur de ce projet ».

Enfin, Sébastien Veyrat estime qu'être membre d'un conseil municipal est une façon efficace de s'intégrer dans une commune et, pour lui qui est arrivé en 2006 de la Haute Savoie, de l'adopter vraiment.

Paroles de conseiller

➤ **Edouard Malavallon**, Adjoint au Maire en charge de la jeunesse et de l'action sociale.



« Je veux souligner particulièrement la diversité des manifestations organisées tout au long de l'année, cela favorise le lien social, l'intégration des nouveaux arrivants et le bien vivre ensemble. Notre commune est un territoire multi-ethnique et multi-culturel où il fait bon vivre, du premier au 5^{ème} âge... avec du respect entre communautés et les individus. Prévessin-Moëns est aujourd'hui « une commune pour tous... ».

Ce qui dans l'action municipale me paraît le plus difficile, c'est mettre en œuvre le changement pour réaliser de grands projets. Lorsque l'on est « visionnaire » comme Jean-Paul Laurenson et qu'il faut convaincre, faire bouger les mentalités, faire changer les habitudes, expliquer que l'avenir est devant et non derrière... c'est très difficile. Mais c'est tout le but de l'action politique... »

Scolaire

Ecoles en expansion.



Les travaux d'agrandissement et de rénovation sont terminés à l'école des Grands Chênes. Le restaurant scolaire y a beaucoup gagné en confort ; plus spacieux, il est également moins sonore.

A l'école de la Bretonnière, suite à l'accord donné par l'Inspection Académique pour ouvrir une 13^{ème} classe, l'équipe enseignante a préféré attendre la rentrée de janvier, afin de perturber le moins possible les élèves et

l'organisation. Tous les changements (nouvelles répartitions, nouvelles attributions de salles, déménagements, logistique, etc.) ont donc été préparés pendant les vacances scolaires grâce au travail des enseignants et des services tech-

niques de la commune. Une réunion d'information pour les parents avait été organisée le mardi 13 décembre. La rentrée s'est bien passée et tous les utilisateurs semblaient satisfaits de la nouvelle organisation.

Conseil Municipal de Jeunes

Séance studieuse pour le CMJ, qui a réfléchi à plusieurs projets

Sont envisagées la visite des équipements du Syndicat Mixte des Monts-Jura, l'organisation d'une matinée « jeux vidéo » ou d'une manifestation autour de la sécurité routière ou encore la nécessité d'un

parc pour chiens dans le Parc du Château... Le CMJ a également visionné lors de cette séance un DVD réalisé par l'ANACEJ présentant différentes actions développées par les Conseils de Jeunes de toute la France, et s'est

demandé comment lutter contre le tabagisme des jeunes. Enfin, les jeunes conseillers se sont rendus dans le parc du château pour apprécier le travail réalisé autour de l'étang.



Centres de Loisirs

Fin d'année chargée pour l'ensemble des Accueils de Loisirs.

En effet, la structure « les Grands Chênes » a participé au Téléthon 2011 : les enfants ont récolté environ 150 € par la vente de gâteaux et d'artisanat. Les enfants des soirées ont également préparé un spectacle pour fêter le début des vacances.

Le Prieuré, quant à lui, a lancé les projets d'animation :

- pour le groupe des petits (3 et 4 ans), découvrir les origines culturelles de chacun.
- pour le groupe des moyens (5 et 6 ans), réaliser un livre de recettes. Les moyens cuisineront deux mercredis par mois.
- pour le groupe des grands (+ de 6 ans), réalisation d'expositions et d'articles sur les animaux, et rencontres sportives.

N'oublions pas la journée du 7 décembre, durant laquelle les enfants ont participé à l'Arbre de Noël. Cette sortie, offerte, rassemblait les différents Accueils de Loisirs A.L.F.A.3.A. du Pays de Gex autour d'un spectacle de magie pour les grands (+6 ans) et d'un spectacle de Noël interactif pour les petits (-6 ans) avec remise de surprises par le Père Noël lui-même.

Du 13 au 17 février, 24 enfants de Prévessin-Moëns (8 de l'Accueil de Loisirs du « Prieuré » et 16 des « Grands Chênes ») et autant de petits divonnais partiront à Giron (01) pour le camp « Les givrés de la montagne ». Au cours de cette semaine, ils se dépenseront en faisant du ski de fond, partiront à la découverte de la nature accompagnés par des chiens de traîneau et profiteront de la neige en réalisant des constructions glacées. En souhaitant que la neige soit au rendez-vous pour qu'ils puissent revenir pleins d'étoiles (de neige) dans les yeux.

L'ensemble du personnel des Accueils de Loisirs de Prévessin-Moëns vous souhaite une très bonne année 2012.

Vacances de Noël

La neige était au rendez-vous, et les enfants en ont joyeusement profité notamment en réali-

sant de grandes constructions sur les terrains de football. Des activités intérieures ont également eu lieu telles que la réalisation de gâteaux, la construction de Père Noël ou la décoration des fenêtres de l'Accueil de Loisirs à l'aide de Windows Colors.

Le vendredi après-midi, tous les enfants ont passé un moment convivial autour de danses, de petits gâteaux et autres douceurs.

La cinquantaine d'enfants accueillis presque quotidiennement était encadrée par 6 animateurs (2 par tranche d'âge : 3-4 ans, 5-6 ans et 7-12 ans) dans l'Accueil des Loisirs des « Grands Chênes ». Les repas, assurés exceptionnellement par le relais des Pégans, étaient pris dans les salles d'activités. Enfants comme adultes ont apprécié ce changement temporaire même si cela a demandé une autre organisation et un échelonnage des repas.

Beaucoup de parents espèrent que cet accueil, exceptionnel en 2011, sera reconduit lors des prochaines années.

Sou des écoles Intercommunales

➤ Pour la deuxième année, une boum sera organisée dans l'école pour les enfants du CP au CM2 le vendredi 27 janvier.

Notre soirée des pays aura lieu le samedi 24 Mars à la salle du Levant.



Centre de Loisirs de Véseggin

Contact : PREVESSIN LOISIRS JEUNES

1010 route du Stade - 01280 Prévessin-Moëns

Tél. : 04 50 40 89 24

prevessin.animation@alfa3a.org

Centre de loisirs du Prieuré

Contact : Aziz BOUSSEDOUR

Tél. : 04 50 42 85 94

Paroles de conseiller

➤ **Corinne Frammery**, conseillère municipale, souligne la difficulté d'appliquer



avec pertinence les règles complexes de l'urbanisme, tant pour le logement individuel que pour le collectif. Elle constate que ce sont les aînés qui sont, le plus souvent, les plus enthousiastes

pour les projets qu'on leur propose. Par ailleurs, l'aboutissement du projet de la ligne de Bus « O » pour lequel la Commune est impliquée depuis longtemps est une satisfaction.

➤ **Stéphane Rangod**, conseiller municipal, apprécie le travail en commissions



municipales (éclectique, il est membre des commissions scolaire, travaux, urbanisme, finances) : « c'est là que l'on s'exprime, qu'on débat, qu'on travaille

les projets ou qu'on se familiarise avec les procédures... par comparaison, les séances du conseil municipal sont beaucoup plus formelles, moins animées, parce que le travail préparatoire s'effectue en amont. » S. Rangod regrette par ailleurs que la halle de tennis n'ait pas encore pu être réaménagée au profit d'activités sportives et associatives « c'est un équipement qui mérite vraiment, selon moi, une réhabilitation ».

Ligne O : un an déjà

Le bus O est maintenant familier dans le paysage communal.

Les statistiques officielles seront connues dans quelques mois, mais d'ores et déjà le petit reportage réalisé par une étudiante donne quelques idées de l'utilisation de cette ligne.

L'organisation de cette ligne est assurée par un G.L.C.T. (Groupement Local de Coopération Transfrontalière) où sont représentés les partenaires suisses et français ; le prestataire retenu pour l'exploitation est la société des T.P.G (Transports Publics Genevois). Enfin le financement dépend largement du Département (Conseil Général) ...et, dans une moindre mesure, des utilisateurs.

Julia Vanson



Etudiante en première année de BTS Animation et Gestion Touristiques Locales au lycée International de Ferney-Voltaire, Julia recherchait des travaux à effectuer dans le cadre de ses

études et a contacté la mairie. Le service « communication » lui a alors proposé de réaliser ce « sondage » en guise d'entraînement à un futur emploi, afin d'aborder le public et solliciter son opinion.

Réalisation du « sondage » :

Julia a effectué son enquête entre le 7 et le 28 décembre 2011, donc une période pas forcément significative ; elle a recueilli une quarantaine de questionnaires, et a été très bien reçue par les gens qu'elle abordait. Elle devait se concentrer sur ceux qui habitent la commune : les personnes interrogées habitent toutes Prévessin-Moëns, et majoritairement depuis plusieurs années, souvent en maison individuelle. De par son âge et ses

disponibilités horaires, Julia est plus entrée en contact avec des jeunes (30 sur les quarante réponses complètes !), qui constituent une part importante des utilisateurs.



Des passagères bien conformes à une grande partie des utilisateurs de la ligne O : Alexandra et Marianne, qui vivent à Prévessin-Moëns, empruntent le bus O pour se rendre au Kentucky afin de suivre leur cours de danse ou pour aller au collège.

Les remarques et observations des personnes sondées par Julia concernent :

- la fréquence, qu'ils souhaiteraient voir augmenter (même s'il y a deux bus aux heures de pointe) : plus souvent, plus tard et aussi le dimanche.
- le paiement ou la tarification, qui semblent compliqués !

L'instauration d'un tarif étudiant a été souvent évoquée. Plusieurs utilisateurs aimeraient une meilleure coordination avec les horaires du lycée, et des bus F et Y.

Enfin il semble que certains n'aient pas compris pourquoi les arrêts sont sur la chaussée, bloquant la circulation : c'est un choix des organisateurs, pour permettre au bus de redémarrer plus vite, en lui laissant priorité sur les véhicules individuels.

L'ATCR

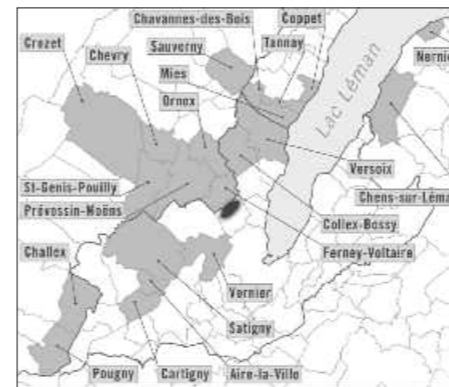
Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG).

L'ATCR a publié son premier bulletin d'information en octobre 2011. En voici quelques extraits. Retrouvez l'intégralité des textes sur : www.atcr-aig.com

L'ATCR-AIG, un contre-pouvoir

Depuis plusieurs années, les communes riveraines de Genève aéroport, regroupées au sein de l'ATCR-AIG, mènent avec leur bruyant voisin un dialogue parfois difficile mais souvent constructif. Leur premier objectif est de mieux appréhender le sujet très complexe du rapport entre l'exploitation commerciale optimale de l'aéroport, les nuisances maximales légales et les nuisances maximales supportables pour les habitants. Dans ce cadre, l'ATCR-AIG entretient des relations régulières avec des associations partageant les mêmes buts (AFRAG, ARAG) avec Skyguide en charge du contrôle du trafic aérien dans le respect des normes internationales et des objectifs fixés par la Confédération, avec l'Office fédéral de l'aviation civile et, bien entendu, avec la direction de l'aéroport.

Le rôle des élus au sein de l'association n'est pas de contester l'existence même de l'aéroport, mais de faire en sorte qu'il puisse accomplir sa mission en minimisant les nuisances sur son environnement et sans perturber ses riverains. En concertation avec Genève aéroport, l'ATCR-AIG vise à rétablir une qualité de vie normale autour de cet équipement indispensable pour l'essor de notre région.



Les communes membres

Représentant une population de plus de 90'000 habitants situés de part et d'autre de la frontière, l'ATCR-AIG constitue un interlocuteur de poids, permettant aux communes de faire entendre leur voix de manière concertée, d'une part face à la direction de l'aéroport, mais également vis-à-vis des autorités politiques cantonale et fédérale.

L'ATCR-AIG : une association au service des habitants

Le site internet de l'ATCR-AIG (www.atcr-aig.com) vous informe sur les activités de l'association et fournit des liens sur les questions relatives aux nuisances de l'aéroport, aux textes légaux, aux autres associations, etc. Il vous permet aussi de faire part de vos remarques et observations qui, le cas échéant, pourront être relayées par le comité directeur auprès de la direction de l'aéroport. N'hésitez donc pas à faire part de vos observations et suggestions !

Le réseau de micros de l'ATCR-AIG

L'ATCR-AIG a mis en place un réseau de microphones indépendant de celui de l'AIG, reliés au réseau EANS (European Aircraft Noise Services) ayant pour objectif de faire la transparence sur le bruit des avions. Sur le site internet de l'ATCR-AIG, vous pouvez accéder, presque en temps réel, aux informations enregistrées par les micros : mesure du bruit au niveau des 9 stations, moyennes de bruit par tranches horaires, évolution de la charge sonore, etc. M. Mike Gerard, pour le compte de l'AR-RAGE (Association des Riverains de l'Aéroport de Genève) a développé un système permettant de lier les atterrissages/décollages et le transpondeur de l'avion, son identifiant absolu.

ATCR-AIG, Case Postale 1722, 1211 Genève I
Tél: +41-22 716.33.66/ Fax: +41-22 716.33.60

Paroles de conseillers

➤ **Isabelle Pezzoni**, conseillère municipale trouve particulièrement intéressante de pouvoir aider



et informer les habitants sur les mesures ou les nouvelles actions.

« Mais je regrette de ne pouvoir être plus présente aux réunions qui sont souvent en début de soirée, de ne pouvoir donner plus de mon temps... »

➤ **Hubert Pinier**, conseiller municipal ne souhaite pas s'arrêter sur une réalisation ou un type d'activité particulier.



« Pour moi, l'action communale est d'abord une bonne appréhension des problèmes avant toute chose. C'est cette approche maîtrisée des difficultés et des problèmes en général qui me satisfait le plus. La décision finale tient compte du plus large consensus, qui fait que la version finale est parfois éloignée de l'idée de départ mais bien plus riche.

L'anticipation dans la demande à venir est probablement le plus difficile à réaliser. Il faut, tout en respectant les idées de chacun, les intérêts des particuliers et de la communauté, réussir à prévoir les meilleures variantes de constructions, de voiries, d'aménagements ou d'investissements sur le territoire de la commune. Je pense néanmoins que notre action communale s'inscrit toujours dans l'anticipation des besoins, à l'écoute de chacun et des changements et qu'elle est parfaitement gérée et maîtrisée. »

Tous nos meilleurs vœux 2012

Le Tribunal Administratif de Lyon nous donne raison.

Souvenez vous : en mars 2009, notre tête de liste, Agnès Desquaires, démissionnait suite à la modification de l'article n° 32 du règlement intérieur du Conseil Municipal, entraînant la suppression du droit de mettre des illustrations et autres photographies dans les articles de la minorité.

En mai 2009 nous déposons une requête auprès du Tribunal Administratif de Lyon afin d'annuler ce vote, portant atteinte à notre liberté d'expression.

Près de trois ans après le Tribunal Administratif vient de nous donner raison : le jugement s'appuie à la fois sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26.08.1789 (articles 10 et 11), comme sur la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (article 10) qui "reconnaissent à tout citoyen la liberté de s'exprimer et communiquer ses opinions..."

Le jugement se présente comme suit :

Article 1^{er} : La délibération du 3 mars 2009, par laquelle le conseil municipal de la commune de Prévessin-Moëns a modifié l'article 32 du règlement intérieur relatif au bulletin d'information générale, **est annulée.**

Article 2 : Les conclusions de la commune de Prévessin-Moëns présentées au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administratives* **sont rejetées.**

Article 3 : Le présent jugement sera notifié à M. Eric IMOBERSTEG et à la commune de Prévessin-Moëns.

Notez que la majorité a deux mois à dater du 10 novembre 2011 pour faire appel de la décision, qui n'en est pas moins non suspensive, et que les honoraires nécessaires pour sa défense ont été pris sur vos, nos impôts.

Ordures Ménagères

Au premier janvier 2013, la CCPG abandonnera l'application de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au profit de la Redevance Incitative pour la facturation des déchets ménagers et assimilés.

Cette redevance sera divisée ainsi :

- une part fixe incluant (seulement) 12 ramassages / an pour les maisons ou 48 ouvertures des conteneurs pour les immeubles, à répartir par appartement.
- une part variable calculée en fonction du nombre de fois où la poubelle aura été enregistrée en + de ces 12 (ou 48) fois minimum.

En décembre 2012, nous recevrons tous une facture "à blanc" (elle ne sera pas à payer) qui nous permettra de connaître le montant de la nouvelle redevance de 2013, basée sur le nombre de ramassages de notre poubelle, effectués en 2012.

L'objectif est de réduire le volume d'ordures ménagères au profit d'un tri plus sérieux des emballages.

C'est fort louable mais plusieurs questions restent en suspens : Y a-t-il un projet parallèle d'aménagement, voire d'agrandissement des déchetteries qui, le week-end, sont surchargées ? Voitures en double file, remorques en travers, embouteillage... Les containers de tri seront-ils mieux pris en charge, car l'été ils débordent et le citoyen doit faire plusieurs sites avant de pouvoir vider ses sacs ?

Le but inavoué n'est-il pas d'ordre financier et donc de réduire à plus ou moins long terme ces levées à une par quinzaine ? (Rappelez-vous il n'y a pas si longtemps, nous avions deux levées par semaine).

L'été, cela risque d'être vite désagréable.

Oui à la redevance incitative, mais dans le cadre d'une réelle réflexion sur le bien-être de nos concitoyens !

Jean-Claude Charlier, Myriam Holschi, Eric Imobersteg, Serge Romy, Philippe Barmettler

*L'article L. 761.1 du code de justice administrative représente l'indemnité accordée par une juridiction afin de compenser une partie des frais, notamment des honoraires d'Avocat, déboursés par le Client afin de défendre ses intérêts dans le cadre d'une procédure.

La Plume de Prévessin

Une professionnelle de l'écrit au service des particuliers, des étudiants, et également des entrepreneurs, associations et autres collectivités. Une solide expérience internationale de

20 ans pour la rédaction en trois langues (français, anglais et espagnol) de vos correspondances, tâches administratives, écrits personnels (biographies, histoires de vies, réflexions, ouvrages et lettres privées) - le tout en version papier ou électronique.

La Plume de Prévessin est un trait d'union entre les personnes, les générations, les langues et les cultures, le lien entre l'oral et l'écrit.



Contact : scribe@laplume.eu
Tél. : +33.(0)6.41.94.25.61 ou
+41.(0)76.227.0190

Les Fées Fleurs

Une jeune fleuriste s'est lancée et a ouvert son propre commerce : son magasin vous accueille depuis quelques semaines rue de Chapeaurouge (N°100). Dynamique, souriante et pleine de volonté, elle met tout en œuvre pour satisfaire au mieux ses clients et propose un grand choix de fleurs coupées ainsi que des bouquets et compositions de tout style

et tout budget.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 19h.

Mais aussi le dimanche de 8h à 13h au magasin et sur le marché.

Livraison dans tout le Pays de Gex .

Tél. 04 50 99 87 19



Parc d'activité des Anneaux de Magny

Les plus récentes installations : le Rectangle, Reisse électricité, et la Clinique de l'œil qui doit ouvrir ses portes fin janvier 2012.



Bel Automne

Notre dernière sortie avant l'hiver fut réservée à nos chers amis Jean et Edith Petey de Conthey, en Valais, fondateurs du Club des Aînés de Prévessin-Moëns. Nous espérons les retrouver pour fêter tous ensemble les 20 ans de Bel Automne, le dimanche 18 décembre dans notre local. Après cette journée de retrouvailles, le Club a fermé ses portes jusqu'au 6 janvier pour le tirage des rois. Le repas de fête a eu



lieu au Club le dimanche 15 janvier 2012. Le programme du prochain trimestre paraîtra sur le site internet de la mairie : www.prevessin-moens.fr / rubrique « séniors ». On peut aussi se le procurer lors de nos rencontres au local du Prieuré, soit le vendredi de 14h à 18h, soit lors des séances de gymnastique : le lundi de 9h15 à 10h15 ou le mercredi de 10h à 11h.

ECLAT

Association pour personnes handicapées du Pays de Gex dont le siège social se trouve à Vésegny (20, Chemin des Tattes du Moulin – 01280 Prévessin-Moëns).

Depuis 2009 un grand projet a été lancé par l'Association ECLAT afin de permettre à des personnes handicapées d'assister aux Jeux Paralympiques de Londres en septembre 2012. Peu à peu, tout a pris forme et 12 personnes handicapées du Pays de Gex ont adhéré à ce projet ; elles ont mené plusieurs opérations afin de collecter une partie de la somme nécessaire en se regroupant sous le nom « Les Eclathoniens ». Ces actions ont consisté en particulier à vendre du cidre pressé par leurs soins au marché de Divonne, des pizzas et des quiches à la fête de Voltaire, du houx et du gui à un marché de Noël et dernièrement des courges et de la soupe à la fête du Mont Mourex à Grilly.

Lors de ce séjour 8 accompagnateurs (salariés et bénévoles) sont nécessaires pour assurer le quotidien, pour assister aux épreuves choisies (Tennis de table, escrime, natation et

football) et de surcroît pour visiter Londres. Le déplacement s'effectuera en avion, le départ est fixé le 5 septembre et les Eclathoniens seront de retour le 10 septembre. Ce voyage nécessite un budget conséquent et il nous manque encore des fonds pour que la somme soit réunie. Nous aimerions vous

faire participer à l'aventure et espérons vivement associer votre entreprise à cette action locale. Votre aide financière sera cruciale. Vous pouvez adresser vos dons à l'association (adresse ci-dessus) en précisant la référence « des Eclathoniens ».

Toute l'équipe d'Eclat vous remercie !



Association de lecture

Le savez-vous ?



La Bibliothèque de Prévessin-Moëns se trouve à une centaine de mètres de la Mairie.

Elle est ouverte le samedi matin (de 10 à 12) et 15h/semaine réparties sur 4 jours.

Le prêt est gratuit pour les 450 adhérents de l'Association de Lecture.

La cotisation annuelle est de 13€/adulte 22€/famille 5€/adolescent 0€/enfant. Trois mois gratuits pour les nouveaux adhérents.

Cinq livres peuvent être empruntés pour une durée de quatre semaines (réduite à deux semaines pour les nouveautés).

L'actualité des livres est suivie de près, tant en ce qui concerne la littérature-jeunesse que la littérature-adulte.

Une vingtaine de livres pour adultes est achetée chaque mois.

Les prix littéraires sont systématiquement achetés.

Des revues sont à la disposition du public (Elle, Marie-Claire Déco, ...) et peuvent être empruntées.

On peut emprunter des CD de musiques diverses. Il y a plus de 1000 BD destinées aux jeunes et aux adultes. La bibliothèque participe à l'opération « Premières pages » : un livre offert à chaque nouveau né.

Les bénévoles ont un rôle important dans le choix des livres et dans l'animation. Et vous pouvez les rejoindre.

La Bibliothèque est sur Internet :

www.prevessin-moens.fr/bibliotheque.htm

Elle a le téléphone : 04 50 42 80 70 et un courriel : bibliotheque.prevessin-moens@laposte.net

« Projets Mongolie France »



Une habitante de Prévessin-Moëns s'investit beaucoup dans cette action menée avec plusieurs partenaires.

Contact : Michèle Jouhet 06 14 93 58 28
www.projetmongolie.org

Musique et Mémoire

Une soirée de bienfaisance, au profit de l'association Mnemosis (voir en page CCAS) sera organisée par le Rotary Club de Ferney-Voltaire le samedi 28 avril 2012 à la salle Pierre Jaques à Veronnex. Cette soirée sera animée par un ensemble vocal bordelais et le chœur transfrontalier Sapaudia.

Sapaudia, qui a fêté de façon éclatante ses 10 ans en 2011 - <http://www.sapaudia.com/> - est un chœur ouvert à tous les styles de musique qu'il est capable de présenter. Il est accompagné depuis plusieurs années par l'orchestre Nicolas Hafner et par des techniciens son et lumière dont la compétence est reconnue. A Veronnex, Sapaudia interprétera la Misa Criolla.

L'Ensemble de Poche de Bordeaux - <http://ensemble2poche.fr/pages/index.php?p=3> - réunit 18 exécutants et se produit dans un style tout à fait différent, plus intimiste. Ses choristes, tous musiciens ont un répertoire

varié, qui invite au voyage.

Le public aura la possibilité de se restaurer dès 19h à un buffet préparé par les choristes de Sapaudia.



Vos contacts en Mairie

www.prevessin-moens.fr

Tél. : 04 50 40 51 09

Fax : 04 50 40 42 51

Courriel :

mairie@prevessin-moens.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h
Le Samedi : permanence Etat-Civil de 10h à 12h

Technique

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 L'après-midi sur rendez-vous
 Tél. : 04 50 40 04 21
 Fax : 04 50 40 04 27
technique@prevessin-moens.fr

Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 L'après-midi sur rendez-vous
 Tél. : 04 50 28 41 52
 Fax : 04 50 28 41 58
urbanisme@prevessin-moens.fr

Scolaire

Lundi et mardi de 8h30 à 12h
 Jeudi de 14h30 à 18h
 2^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h
 Tél. : 04 50 28 41 50
scolaire@prevessin-moens.fr

Culture - Communication / Vie communale et associative

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h - Jeudi de 8h30 à 12h
 Tél. : 04 50 40 04 14
communic@prevessin-moens.fr

Gestion des salles

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h - Jeudi de 8h30 à 12h
 Tél. : 04 50 40 04 14
mairie@prevessin-moens.fr

Police Municipale

Permanences au 31 allée des Cascatelles. Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 15h. Mardi et jeudi de 9h à 12h
 Tél. : 04 50 28 77 24

Nouvel hôpital public

En février 2012, le Centre Hospitalier Annemasse-Bonneville s'installe à Contamine sur Arve et devient le CHAL.

Regroupement des hôpitaux d'Annemasse et de Bonneville, le CHAL, d'une capacité totale de 445 lits, accueillera ses premiers patients à Contamine sur Arve le 1er février 2012.

Hôpital-nouvelle génération, il entend privilégier le confort des patients, les innovations technologiques et l'intégration dans son environnement, tout en confortant les valeurs de l'hôpital public (tarifs de prestations maîtrisés, permanence médicale dans les spécialités à risque...).



558, route de Findrol - BP 20 500
 74130 Contamine sur Arve -
 Tél. : 04 50 82 20 00 - Fax : 04 50 82 22 25
www.ch-alpes-leman.fr

Les autres hôpitaux publics desservant notre secteur sont :

Le Centre Hospitalier de la Région d'Annecy ou CHRA
<https://www.ch-annecy.fr/>
 N° du standard : 04 50 63 63 63
 1 avenue de l'hôpital
 Metz-Tessy - BP 90074
 74374 Pringy Cedex

L'hôpital Intercommunal Sud Léman-Valserine ou HISLV
www.hc-st-julien.fr
 N° du standard : 04 50 49 65 65
 Centre Hospitalier Chemin du Loup
 BP 14110
 74164 Saint-Julien-en-Genevois Cedex

Service de garde des médecins, composez le 15

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237

Horaires d'utilisation des engins bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, etc.)

En semaine : 8h-12h et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche : 10h-12h

Par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler des déchets en plein air.

GENDARMERIE : 17 ou 04.50.40.59.30

POMPIERS : Appel d'urgence 18
 Centre de secours 04.50.40.66.84

Maltraitance des personnes âgées, victimes ou témoins contactez le 3977

Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)

La loi du 30 juillet 2003 a institué l'obligation d'information du citoyen sur les risques naturels ou technologiques auxquels il est susceptible d'être exposé.

Cette information préventive permet de connaître les dangers encourus, les dommages prévisibles et les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité ainsi que les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics.

A cette fin, la loi charge le Maire d'élaborer le document communal d'information sur les risques majeurs.

Ce document est consultable en Mairie et sur le site internet de la commune (www.prevessin-moens.fr)

Déneiger devant sa porte...

En effet, la loi... fait obligation à chaque riverain de déblayer le trottoir devant sa propriété et de faciliter le passage des engins de déneigement en ne stationnant pas sur la voirie publique ou les trottoirs.

Les véhicules doivent être déneigés et être munis des équipements hivernaux nécessaires pour circuler en sécurité.

Les équipes municipales assurent le déneigement des voies publiques, trottoirs, parkings et groupes scolaires ainsi que le salage des secteurs dangereux. Le passage du chasse-neige provoque inévitablement un bourrelet à l'entrée des propriétés. Merci de faire le nécessaire pour l'évacuer.

Le salage est limité pour des considérations

environnementales. Déneigement et salage des routes départementales sont effectués par les services du Conseil Général.

Le déneigement des voies privées n'est pas de la compétence des communes ; néanmoins, à Prévessin-Moëns, le déneigement des voies privées ouvertes des lotissements et résidences (voie principale uniquement) est sous-traité à deux entreprises. (Les résidences fermées doivent prendre en charge ce service). Compte-tenu du nombre de lotissements et résidences à déneiger, ce service ne peut être rendu dans un délai très court. Responsables des lotissements et résidences doivent prendre contact avec une société pour un déneigement plus rapide.



Etat civil

Naissances

04 janvier 2011
 Ishani PETITJEAN

14 Juin 2011
 Emma Jeanne FOUQUET

13 Août 2011
 Lyam Miveck TCHIBOLI-MOUISSOU

19 Août 2011
 Gabriel Titouan LECHEVALIER

05 Septembre 2011
 Elisa PELÉ

07 septembre 2011
 Kasper FJELLHAUG, BACH

12 septembre 2011
 Gustave PALLOT

25 septembre 2011
 Tiago PRELY

27 septembre 2011
 Bilel SOUSSI

1er octobre 2011
 Marie Corinne BURNIER

17 octobre 2011
 Coline Lully JULLIEN

20 octobre 2011
 Eva FEUERSTEIN

14 novembre 2011
 Titouan Louis Joël VUILLET

7 décembre 2011
 Nolann VILLARUBIAS

Mariages

01 Octobre 2011
 Lionel RENAUD et ANDREY Séverine

08 Octobre 2011
 Emmanuel SORET et Noémie GEISER

05 novembre 2011
 Paulo Jorge CASTELO ROSA et Maria João MOUTINHO MALTA

19 novembre 2011
 Christophe BARRILIET et Neelima PAIN

23 décembre 2011
 Pierre André EMERY et Marie-Pierre LEFEUVRE

Décès

26 Septembre 2011
 Alain André Louis Luc LAMBERT, 51 ans

12 Octobre 2011
 Marie Félicie Césarine HUDRY, 81 ans

29 Octobre 2011
 Alberto Jaime FERREIRA MONTEIRO, 44 ans

30 Novembre 2011
 Marc Antonin DORST, 88 ans

A votre service



Le personnel communal, presque au grand complet, rassemblé en mairie, à l'occasion des vœux de l'exécutif : ce sont 59* personnes qui oeuvrent dans les services administratifs, les services techniques, les écoles... * 48 équivalents temps plein (voir aussi en page 4).



Car pour l'Art jeunesse

Mercredi 25 avril, départ à 18h30

Cendrillon, d'après Perrault

Un conte des plus célèbres, revu par Joël Pommerat, qui se l'est approprié, qu'il a transformé, sublimé... Après avoir découvert sa dernière création, on ne regardera plus jamais les fées, les princesses, ni les sorcières de la même manière !

5 € - Tous publics dès 8 ans – Renseignements en mairie : 04 50 40 04 14

Dernier d'une série de cinq, ce car comme les précédents est organisé par la commune, qui prend en charge une partie des frais, le transport et l'encadrement. 55 billets sont donc à chaque fois proposés aux écoliers pour 5 € seulement, pour des spectacles de qualité.

Calendrier des manifestations

Février			
18 et 19	Bourse aux vélos	UCG	Salle G. Laverrière
Mars			
2, 3 et 4	Salon Gastronomique	Mer et Vigne	Salle G. Laverrière
10	Loto	Sou des écoles Grands-Chênes	Salle G. Laverrière
25	Grand Bazar	Bel Automne	Prieuré, salle Citadelle
Avril			
22	Elections présidentielles (1 ^{er} tour)	Municipalité	Salle G. Laverrière
25	Car pour l'Art Jeunesse	Municipalité	Forum Meyrin
28 et 29	Bourse aux vêtements	P'tit Bazar Préveessin	Salle G. Laverrière
Mai			
6	Elections présidentielles (2 ^{ème} tour)	Municipalité	Salle G. Laverrière
9	Foot'ing	ASPM	Vésegnin
12 et 13	Tournoi tir à l'arc	Arc Club	Salle G. Laverrière
26	Journée Jeunesse	Municipalité	Salle G. Laverrière